



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Sprint pédestre Saint-Nolff

Samedi 19 octobre 2024



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : RIO Yannick

Arbitre : PORRET Thierry

Arbitre stagiaire : SOSSON Aurélien

Contrôleur des circuits : OLIGO Virginie

Traceur : GRU Sylvain

GEC : HUCTIN Jérôme-POEDRAS Daniel

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Saint-Nolff bourg ISSOM 2019 4000

Relevés : relevés 2020 MAJ partielle 2024

Cartographes : BOULET Eric

Échelle : 1/4000 format A4

Équidistance : 2.5 m

Type de terrain : Urbain



ACCÈS

Fléchage : N165 sortie Kerboulard

Parking public : Complexe sportif Humberstot
Saint-Nolff

Distance parking-accueil : 50 à 100 m

Distance accueil-départ : 300 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 12h00

Départ : toutes les minutes au boîtier 13h30-14h30
horaires imposés

Fermeture des circuits : 15h30

Remise des récompenses : Non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4

Meilleure distance réelle

Orange Long : 3.2 km

Orange moyen : 2.6 km

Jaune : 2.2 km

Vert bleu : 1.6 km

Initiation : 2.2 km

**Les enfants de 12 ans et moins doivent être
accompagnés par un adulte**



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Toilettes publiques près de l'accueil.



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et moins)

Non-licenciés FFCO (circuits bleu/vert ou Jaune et initiation) : 10 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange) : 13 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -),

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 13 octobre 2024 24h00. Ouverture inscription 17 septembre 20234

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com ou copv.5609@outlook.fr

